

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu.braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 76 Sociologie et politique de l'éducation			
Code	PETB3B76BC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE Sociologie et politique de l'éducation donne une vision plus globale de l'institution "école" dans notre société et plus particulièrement le rôle joué par cette dernière. Après une présentation sommaire de ce qu'est la sociologie et plus particulièrement la sociologie de l'Éducation, nous approfondirons les thématiques de reproduction sociale, inégalités, justice et injustice scolaire. Nous aborderons les indicateurs de qualité de notre système scolaire, des mesures d'aides éducatives envers les jeunes en situation sociale difficile et parcourerons les textes fondateurs de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de

- Citer, expliquer et comprendre les textes fondateurs de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles;
- S'initier aux recherches de sociologues (Bourdieu, Dubet, Duru-Bellat, ...);
- S'ouvrir aux questions de politique éducative. Citer, expliquer et rechercher divers indicateurs de mesure d'une politique éducative;
- Comprendre et distinguer les divers principes de justice scolaire; repérer ces principes dans une situation de classe.
- Questionner le système scolaire d'un point de vue sociologique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PETB3B76BCA Sociologie et politique de l'éducation 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PETB3B76BCA Sociologie et politique de l'éducation 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Evaluation orale

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur orientation bois-construction

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et politique de l'éducation			
Code	6_PETB3B76BCA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Néant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Constitution belge; pacte scolaire; décrets "Missions" et "discriminations positives"; Contrat pour l'école;
- Indicateurs de mesure d'une politique éducative;
- Inégalités sociales et scolaires;
- Principes de justice scolaire: mérite, égalité et respect ;
- Questions diverses de sociologie de l'éducation

Démarches d'apprentissage

Séances en présentiel, exposés théoriques, débats

Dispositifs d'aide à la réussite

Powerpoints commentés, capsules vidéo

Les objectifs d'examen sont fournis à la fin de chaque chapitre au plus tard.

Sources et références

- Powerpoints commentés et capsules vidéos
- www.enseignement.be
- Dubet F., L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste?, Seuil, 2004.
- Guillaume J.-F., Syllabus de sociologie de l'Education., ULG Non publié 2015-2016
- différentes interviews de Dubet et Duru-Bellat

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoints commentés, textes et vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation orale

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int		Int	
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).